



# CHARTRE DES MIFE

## *Les MIFE : Une tradition d'information et d'orientation éducative*

*Les mutations socio-économiques caractérisées par un chômage endémique ont suscité de nouvelles approches institutionnelles et pédagogiques dans le champ de l'information et de l'orientation professionnelle. Aujourd'hui, les questions de l'emploi ne peuvent plus être seulement traitées dans une problématique macro-économique et les réponses pertinentes sont également du côté des créativité et des initiatives locales.*

*L'émergence des MIFE<sup>1</sup> en 1982, à l'initiative de l'État et des collectivités territoriales, est l'aboutissement de réflexions et de recommandations prenant en compte la spécificité de l'adulte dans les processus d'orientation professionnelle, de formation continue et d'accès à l'emploi, dans une approche éducative, intégrant l'expérience personnelle et professionnelle. Le courant éducatif d'information et d'orientation des MIFE s'appuie sur des textes "fondateurs", qui ont inspiré, à la fois, une pédagogie et des structures<sup>2</sup>.*

*A partir de 1982, l'expérimentation de trois MIFE (Cergy, Chambéry, Evry), a donné naissance à un réseau national d'une quarantaine de structures qui s'est développé à partir de 1989, dans le cadre de l'association INTERMIFE.*

*Dans les mouvances des lois de décentralisation, les MIFE ont mis en place un dispositif d'accueil personnalisé du public adulte en vue d'une aide et d'un accompagnement de tout projet professionnel, au moyen de différentes prestations d'information et d'orientation.*

*Les MIFE remplissent une **mission** de service public dans le cadre d'une **organisation** territoriale, définie par deux circulaires ministérielles<sup>3</sup>, et enrichie par des pratiques de terrain.*

---

<sup>1</sup> Depuis Janvier 1998, sur suggestion de la DGEFP et par décision du réseau national, à l'assemblée générale de l'association INTERMIFE, les MIF sont devenues les MIFE (Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi).

<sup>2</sup> **Le rapport Sullerot, (1979)**, premier rapport sur "l'orientation professionnelle et la reconversion des adultes", (Ministère du Travail et de la Participation, 81 p) préconisant déjà une approche centrée sur la personne.

**Le rapport Jouvin (1980)**, sur les systèmes d'information professionnelle et d'orientation au service des jeunes et des adultes (Paris, Ministère de l'Education, 106 p.).

**Le rapport Murcier (1980)**, *l'orientation et la reconversion des adultes*, rapport au Conseil Economique et Social, préconise la création de "Maisons de l'Emploi", qui seront expérimentées sous l'appellation de MIFE. Le rapport Murcier sera le fondement de l'expérimentation des Maisons de l'Information sur la Formation décidée, en 1982 par le Ministère de la Formation Professionnelle.

<sup>3</sup> Circulaire Ministère du travail, Délégation à la formation professionnelle, du 17/07/89, Circulaire de consolidation, DFP, n° 963 du 16/02/96

# Les Missions des MIFE

Les missions des MIFE s'articulent autour de trois axes :

- Guidance professionnelle personnalisée des adultes vers l'emploi
- Vitrine territoriale pour la promotion de la formation et des dispositifs d'emploi
- Actions en faveur de l'emploi

## Article 1 : Une guidance professionnelle personnalisée vers l'emploi

Le terme de "guidance professionnelle", issu des expériences nord américaines d'orientation professionnelle a été très tôt utilisé par les MIFE parce qu'il exprime la prise en compte de l'expérience et les acquis des adultes, dans l'aide à l'élaboration de projet professionnel et dans l'accompagnement vers l'emploi.

Les MIFE ont mis en œuvre des pratiques de guidance professionnelle qui s'appuient sur des courants éducatifs identifiés :

### - *Le courant de l'histoire de vie*

Cette pédagogie est fondée sur la méthode des histoires de vie et plus particulièrement de "l'autobiographie raisonnée" du professeur Henri Desroche<sup>4</sup>, qui a pour objectif une meilleure compréhension et une **auto évaluation d'un parcours de vie**. Il s'agit d'une auto-évaluation assistée, qui contribue au repérage d'acquis et de compétences, et qui constitue un matériau pour l'élaboration d'un nouveau projet professionnel.

### - *Les pédagogies de la Médiation*

Le développement de la créativité nécessaire à l'élaboration de projet professionnel s'appuie sur des finalités explicites comme l'éducabilité de l'adulte et une conception de la personne, acteur et auteur de son propre devenir, en prise avec son environnement.

On reconnaît aujourd'hui que la médiation est essentielle dans une pédagogie du développement de la personne car elle lui apporte les moyens de lire et de verbaliser ses expériences positives qu'elle peut transférer sur des nouvelles situations.

La rencontre du conseiller et la personne consultante se situe donc dans une problématique de **médiation éducative** où le conseiller facilite l'appropriation par la personne de nouveaux éléments de connaissance sur lui même et sur l'environnement de la formation et de l'emploi.

---

<sup>4</sup> Cette appellation "autobiographie raisonnée" issue d'une méthode mise en place dans les années 1980 par Henri Desroche et présentée dans son ouvrage *Apprentissage 3* s'appuie sur un outil, la bioscopie, utilisé lors d'un entretien de face à face de deux à trois heures, qui peut être poursuivi par une deuxième rencontre en fonction des besoins. Cet outil est basé sur une recension chronologique des événements et des actions réalisées par une personne, classés selon quatre axes (études formelles, études informelles, vie sociale, vie professionnelle) après avoir situé l'environnement familial.

Henri Desroche, *Entreprendre d'apprendre, d'une autobiographie raisonnée aux projets de recherche-action, Apprentissage 3*, Paris, Ed. Ouvrières, 1991, 208 p.

## Article 2 : Des stratégies éducatives de guidance professionnelle

La MIFE propose, à toute personne adulte, une guidance professionnelle, au moyen de différentes prestations d'information et d'orientation, répondant aux besoins spécifiques des personnes.

Les stratégies éducatives que la MIFE développe, se déclinent selon les quatre étapes ci-dessous :

- **Accueil personnalisé** (premier accueil – SVP téléphonique) : tout public, salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi
- **Information auto-documentation assistée** sur les métiers, les offres et les dispositifs de formation, l'emploi et l'économie locale
- **Orientation et accompagnement de parcours professionnel** par les entretiens et modules d'orientation personnalisée : appropriation et formulation des acquis professionnels, aide à l'émergence des potentialités et des créativité, élaboration de projet professionnel, conseil personnalisé en formation, appui à la recherche d'emploi et à la création d'activité.
- **Suivi et accompagnement dans les démarches** : ajustement successif entre l'employabilité et l'environnement local, interface avec l'ensemble des partenaires pouvant favoriser les évolutions professionnelles.

Les étapes de la guidance peuvent conduire à la production **d'un portefeuille professionnel** adapté à la personne et à son environnement, composé selon les besoins, des éléments suivants<sup>5</sup> :

- Recension chronologique des étapes de formation et d'expériences professionnelles (autobiographie raisonnée).
- Repérage des acquis expérientiels et des expériences formatrices.
- Formulation d'une identité personnelle et professionnelle en termes de compétences professionnelles et relationnelles.
- Attestations significatives en relation avec le ou les projets professionnels.
- CV ciblé et/ou offre de service en fonction de l'emploi sollicité ou du projet de création d'activité.

## Article 3 : Les outils de la Guidance professionnelle

Dans la guidance professionnelle la MIFE a développé des pratiques d'entretiens approfondis relevant des méthodes d'histoire de vie et de dynamisation des personnes et s'appuyant sur des outils éprouvés et personnalisés :

- inventaires de personnalité (Choix, Sosie...)
- Outils d'expression de l'identité professionnelle (CGP, Blason...)
- Autobiographie raisonnée.
- Portfolio de compétences.
- Outils d'évaluation dynamique (LPAD, PEI...)
- Techniques de recherches d'emploi (CV, contacts entreprises, internet...)
- Outils d'information et d'orientation vers la création d'entreprise (Balise...)

---

<sup>5</sup> Ce portefeuille professionnel est réalisé dans la mouvance du portfolio de compétences élaboré au Québec par Ginette Robin. Cf *Guide en reconnaissance des acquis*, Ed G.Vermette, Ottawa, 1991.

## **Article 4 :**

### **La MIFE, Vitrine territoriale pour la promotion de la formation professionnelle continue et des dispositifs d'emploi**

La MIFE exerce également une mission de promotion de la formation professionnelle continue et des dispositifs d'emploi.

Cette mission se décline selon quatre fonctions :

#### **• *Un Centre local de Ressources Formation-Emploi***

La fonction de guidance professionnelle implique également des moyens de traitement et d'analyse de l'information restituée aux personnes, dont les composantes sont :

- la recension de l'offre locale de formation, en complémentarité avec les territoires voisins et formalisée par des outils d'information (banques de données, documents périodiques d'information sur l'offre de formation...),
- la connaissance des dispositifs et de la législation en matière de formation et d'emploi, des filières professionnelles, de formation et d'insertion professionnelle, du tissu socio-économique local et de l'évolution du marché du travail,
- la recension des initiatives créatrices d'emploi et d'activité.

La MIFE accorde une attention particulière à l'exhaustivité de la recension et à la fiabilité de l'information donnée. En effet, l'information professionnelle est une dimension constitutive de l'élaboration d'un parcours, c'est un pôle de confrontation qui donne du réalisme au projet et l'aide à prendre corps. Plus l'information est exhaustive, plus la dimension "étayage" du projet sera solide.

L'exhaustivité et la fiabilité de l'information facilite le travail de représentation et d'anticipation nécessaire à l'élaboration d'un projet, et place la personne face à des paramètres crédibles et réels, support d'un choix et d'une décision.

#### **• *Une fonction d'animation locale de l'offre de formation***

De par ses liens avec les organismes de formation et d'emploi, la MIFE assure une fonction d'animation locale de l'offre de formation :

- Par une recension exhaustive et une diffusion au public (au moyen de revues de type *Guidance* recensant l'offre départementale de formation, Internet ...)
- Outil décentralisé et infra régional de la politique de l'État et des Conseils régionaux, en convention avec le CARIF, la MIFE est en capacité d'être source et fournisseur d'information pour les banques de données régionales.

#### **• *Une fonction de communication sur les dispositifs Etat/Région de Formation et d'Emploi***

- La MIFE assure une fonction de relais local des campagnes nationales et régionales de promotion de la formation et de l'emploi par l'organisation de manifestations à l'échelon local (forum, colloques...) et par la diffusion de l'information sur les dispositifs (collaboration Centre Inffo, CARIF, services déconcentrés de l'Etat...)
- En fonction des territoires et des politiques locales, elle peut animer un observatoire local de la formation et de l'emploi, dans une démarche partenariale.

## **Article 5 : Actions en faveur de l'emploi**

L'accès à l'emploi est la finalité de la guidance professionnelle mise en œuvre par la MIFE. L'action de la MIFE peut se décliner selon différents axes, en fonction de sa zone d'intervention et de sa structuration :

- ***Accompagnement éducatif vers l'emploi***

Par l'appui à la finalisation de parcours individualisés d'insertion et d'emploi.

- ***Observatoire local de l'emploi et de la formation***

En partenariat avec les institutions concernées (démarche partenariale de diagnostic emploi-formation, analyse qualitative et quantitative de l'offre de formation locale, identification des qualifications déficitaires en relation avec les secteurs professionnels concernés, appui à la mise en place d'outils d'évaluation dynamique des politiques locales d'emploi en collaboration avec la DDTEFP ...)

- ***Information des entreprises sur la formation et sur les dispositifs d'emploi***

Animation de réseaux d'entreprises, soutenant les actions d'insertion professionnelle pour les publics en difficulté ...

- ***Participation et/ou Animation de partenariats locaux***

Aide à la décision et à la réalisation de projets de structures locales de développement (communes, SIVOM etc...)

- ***Information et Orientation vers la création d'entreprise et d'activité***

L'Espace Balise, mis en place par la MIFE en partenariat avec le Comité d'Information et de Mobilisation pour l'Emploi (CIME), réseau national de grandes entreprises, et les institutions locales Emploi Formation, contribue à cette nouvelle mission d'information et d'orientation. Par l'animation de l'Espace Balise, la MIFE répond à une demande d'un public de plus en plus sensibilisé à l'idée de création d'entreprise, et nécessitant un accompagnement en orientation. La MIFE contribue ainsi à l'information sur les nouvelles activités et sur les besoins émergents (Nouveaux Services Emplois Jeunes, pluriactivité ...)

L'Espace Balise / MIFE est constitué :

- d'un centre de ressources sur la création d'activité et d'entreprise ayant pour but de sensibiliser et de développer l'esprit entrepreneurial,
- d'un pôle de guidance professionnelle personnalisée, s'appuyant sur un outil multimédia (CD ROM recensant plus de 600 initiatives de création) et utilisant la pédagogie de l'exemple pour aider les idées à se transformer en projets,
- d'un réseau d'acteurs pour impulser une dynamique territoriale en faveur de la création d'activité et d'entreprise.

## **Article 6 : Le public des MIFE**

La MIFE a la spécificité d'accueillir des publics très diversifiés selon leur formation et leur statut professionnel : prioritairement **des adultes de plus de 18 ans**, de tous niveaux de formation, en activité ou non :

- Public en activité, avec ou sans statut particulier.
  - Salariés du secteur public et privé (plus particulièrement les PME).
  - Travailleurs indépendants : artisans, commerçants, professions libérales, en exercice ou en reconversion.
  - Intérimaire et personnels saisonniers
- Autres publics :
- Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.
  - Femmes en réinsertion professionnelle.
  - Handicapés (hors suivi EPSR).
  - Bénéficiaires du RMI (proches de l'accessibilité à l'emploi et jeunes diplômés de plus de 26 ans ...)

## **Une Organisation territoriale de l'Information et de l'Orientation Professionnelle**

### **Article 7 : Cadre institutionnel et structure support**

La MIFE relève prioritairement d'une structure-support de type association Loi 1901, rassemblant les acteurs locaux de la formation et de l'emploi. Le Conseil d'administration est composé de façon paritaire et interinstitutionnelle des :

- . Collectivités territoriales.
- . Services déconcentrés de l'État.
- . Partenaires socio-économiques (organisations professionnelles d'employeurs et de salariés).
- . Organismes socio-éducatifs et de formation.

La MIFE peut être intégrée dans des structures ayant des missions complémentaires (EREF, CBE, Maisons de l'Emploi...), ou peut relever de services des collectivités territoriales (district, SIVOM ...), mais elle doit dans ce cas, répondre au paritarisme pour la constitution d'un comité de pilotage.

## **Article 8 : Une organisation territoriale pertinente**

Le champ de l'action de la MIFE peut s'exercer à l'échelon d'un département, avec des pôles délocalisés selon les besoins locaux, ou d'une zone plus restreinte, relevant d'un regroupement de communes ou d'un bassin d'emploi, en cohérence avec les politiques territoriales de formation et d'emploi.

Mise en place dans un souci de proximité et de territorialité pour une réponse globale aux besoins de guidance professionnelle et de promotion de la formation continue et des dispositifs d'emploi, les MIFE se sont structurées à ce jour selon cinq modes d'organisation, identifiés pour des raisons historiques d'implantation et pouvant évoluer en fonction des territoires :

- L'expérience "Bourgogne" des MIP (Mission d'Information Professionnelle), rassemblant sous un même toit, à l'échelon d'un bassin d'emploi, l'ensemble des partenaires impliqués dans l'information, l'orientation professionnelle et l'emploi.
- L'expérience "Rhône-Alpes", espace d'accueil d'information et d'orientation identifié de façon indépendante, caractérisé par un partenariat interinstitutionnel formalisé (convention, cahier des charges).
- L'expérience "Vendée", générant un maillage du territoire départemental par des Maisons cantonales de l'emploi et de la formation, animées par une tête de réseau départemental.
- L'expérience "Maison de l'Emploi de Rueil-Malmaison" rassemblant, au sein d'un statut unique de type Groupement d'Intérêt Public, l'ensemble des services emploi-formation : Mission Locale, MIFE, PLIE et Observatoires à l'échelon d'une zone intercommunale.
- L'expérience "Belfort", rassemblant différents partenaires sous un même toit et proposant une plate forme d'information et de conseil à la vie professionnelle, labellisée "Cité des Métiers".

## **Article 9 : La MIFE en résonance avec d'autres réseaux**

A l'échelon national, le réseau des MIFE est en lien avec d'autres réseaux de structures territoriales (Comités de bassin d'emploi, EREF et Maisons de l'Emploi/Alliance Villes Emploi, Cités des Métiers...) A l'échelon local la MIFE tisse des partenariats avec les structures d'accueil jeunes (Missions Locales, PAIO), les CIBC, l'ANPE, les CLI...

L'ensemble de ces réseaux ont des points communs avec le réseau des MIFE : une approche globale et territoriale des questions emploi-formation et de la ressource humaine.

La labélisation "Cité des Métiers" peut être attribuée aux MIFE, intégrant une plate forme d'information et de service, répondant au cahier des charges de ce réseau.

## **Article 10 : Un personnel compétent et spécialisé dans l'accueil des adultes**

L'action de la MIFE est animée par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'orientation et de l'insertion ayant des compétences diverses dans les domaines socio-économiques, juridiques, psychopédagogiques et dans les relations humaines.

Le personnel de la MIFE est composé de postes de conseillers, chargés d'information, secrétariat et direction. Les conseillers sont recrutés sur la base de diplômes de niveau d'études I et II et/ou d'une expérience professionnelle dans des postes à responsabilité.

Les modalités d'accueil ont été adaptées à une demande diversifiée, qui va de l'information à l'accompagnement personnalisé.

## **Article 11 : Règles déontologiques : confidentialité, protection de la vie privée et droit d'accès**

Les conseillers de la MIFE sont soumis à une obligation de réserve concernant la situation des personnes consultantes et doivent veiller à une application stricte d'une déontologie professionnelle dans le cadre de leur activité d'accueil et de guidance professionnelle.

Dans l'exercice de ses activités, la MIFE veille à garantir l'égalité de traitement et le respect des interdictions et discriminations sanctionnées par la loi.

La MIFE prend toutes dispositions exigées par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et libertés pour accomplir les formalités nécessaires à la collecte et à l'enregistrement des informations dont elles ont besoin pour leurs prestations.

## **Article 12 : Financement des MIFE**

La MIFE peut être financée dans le cadre des contrats de plan Etat/Région, par les collectivités locales (conseils généraux, villes, districts, communautés de communes...), par les services déconcentrés de l'Etat et par les instances européennes, ainsi que par toute autre forme de conventionnement avec des organismes (organismes mutualisateurs, OPCA..)

### **Article 13 : Le réseau national INTERMIFE**

L'association INTERMIFE France rassemble les MIFE adhérentes, répondant aux critères de la charte des MIFE. Elle a pour objet de représenter le réseau, développer l'innovation dans le domaine de l'information, de l'orientation et de la communication sur la formation professionnelle continue et les dispositifs d'emploi en direction de tous les publics, d'offrir des services d'assistance, de conseil et de formation.

INTERMIFE France est co-organisateur des Universités d'Hiver de la Formation Professionnelle avec le Centre INFFO, Intercarif et la DGEFP.

Des associations INTERMIFE régionales peuvent être créées, et utiliser le logo INTERMIFE, en mentionnant la région d'implantation (exemple : INTERMIFE Rhône-Alpes).

\*\*\*\*\*

*Face aux mutations qui traversent notre société, se confirme le besoin de nouveaux espaces de médiation et de proximité, validés par les pouvoirs publics, et susceptibles de réhabiliter les personnes, et de redéployer les créativité culturelles, sociales et économiques.*

*Les MIFE, par leurs pratiques éducatives et leurs modèles institutionnels, représentent une contribution efficace pour l'emploi, en s'inscrivant dans le mouvement de renouveau de l'Education permanente et de la Formation Continue qui se dessine actuellement.*

*La charte des MIFE, a été signée le quatorze janvier deux mille, à la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi de Belfort, sous les présidences de :*

*Monsieur Jean-Pierre CHEVENEMENT,  
Ministre de l'Intérieur.*



---

*Monsieur Christian PROUST,  
Président du Conseil Général  
Du Territoire de Belfort*



*Monsieur Jean-Louis GHIGLIONE,  
Président d'InterMIFE - France*

